

## REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX D'EUTELSAT COMMUNICATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2019-20

Le Conseil d'administration d'Eutelsat Communications lors de sa réunion du 30 juillet 2020 a arrêté, sur recommandation du Comité des Rémunérations, les montants fixes et variables des rémunérations de Monsieur Rodolphe Belmer, Directeur Général et de Messieurs Michel Azibert et Yohann Leroy, Directeurs généraux délégués.

Les rémunérations variables seront versées au cours du premier semestre de l'exercice qui sera clos le 30 juin 2021, sous réserve du vote de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2020.

Il est rappelé par ailleurs que la rémunération de Monsieur Dominique D'Hinnin est composée exclusivement d'une rétribution (anciennement nommée jetons de présence) (il convient de se reporter au dernier paragraphe). Les rémunérations fixes et variables au titre de l'exercice 2019-20 sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

### Rémunération fixe

	Perçu au titre de l'exercice Exercice 2019-20
Rodolphe Belmer	650 000 €
Michel Azibert	363 384 €
Yohann Leroy	277 580 €

### Rémunération variable

	Exercice 2019-20
Rodolphe Belmer	533 488 €
Michel Azibert	321 141 €
Yohann Leroy	124 584 €

Conformément aux recommandations AFEP-MEDEF, la part variable de la rémunération des mandataires sociaux exécutifs est fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs prédéterminés. La rémunération variable des mandataires sociaux exécutifs au titre de l'exercice 2019-20 pouvait varier entre 0 et 100% du salaire fixe pour M. Rodolphe Belmer, entre 0 et 105 % du salaire fixe pour M. Michel Azibert et entre 0 et 50% du salaire fixe pour M. Yohann Leroy. Elle est intégralement déterminée en fonction de critères de performance qui incluent :

#### Pour M. Rodolphe Belmer :

- des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 70%), liés au chiffre d'affaires des activités opérationnelles<sup>1</sup> (pour 24,5%), au cash-flow-libre discrétionnaire<sup>2</sup> tel que défini par le Groupe (pour 28%) et au plan d'économie LEAP (pour 17,5%) ,
- des objectifs qualitatifs (pour 30%)

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Rodolphe Belmer au titre de l'exercice 2019-20 s'établit à 82,1 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 533 488 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 81,3 % et les objectifs qualitatifs à 84 % de leur cible.

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires des activités opérationnelles correspond au chiffre d'affaires total du Groupe duquel sont déduits les « Autres revenus ». La croissance du chiffre d'affaires des Activités opérationnelles est calculée à périmètre et change constants

<sup>2</sup> Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation – Investissements « cash » - Intérêts et autres frais financiers payés nets des produits d'intérêts reçus.

Pour M. Michel Azibert :

- des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 70%), liés au chiffre d'affaires des activités opérationnelles<sup>1</sup> (pour 24,5%), au cash-flow-libre discrétionnaire<sup>2</sup> tel que défini par le Groupe (pour 28%) et au plan d'économie LEAP (pour 17,5%),
- des objectifs qualitatifs (pour 35%).

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Michel Azibert, au titre de l'exercice 2019-2020, s'établit à 88,4 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 321 141 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 81,3% au niveau Groupe et les objectifs qualitatifs à 90% de leur cible.

Pour M. Yohann Leroy :

- des objectifs quantitatifs au niveau Groupe (pour 25%), liés au chiffre d'affaires des activités opérationnelles<sup>1</sup> (pour 8,75%), au cash-flow-libre discrétionnaire tel que défini par le Groupe (pour 10%) et au plan d'économie LEAP (pour 6,25%),
- des objectifs qualitatifs (pour 25%).

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Yohann Leroy au titre de l'exercice 2019-2020, s'établit à 42,8 % de la rémunération fixe brute annuelle, soit 124 584 euros. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 81,3% et les objectifs qualitatifs à 90% de leur cible.

#### **Plan d'attribution fictive d'actions du 8 novembre 2017**

Le Conseil d'administration de la Société avait approuvé, le 8 novembre 2017, un programme d'attribution fictive d'actions pour les mandataires sociaux du Groupe soumis à la réalisation d'une condition de présence et de conditions de performance sur les trois exercices fiscaux suivants : 2017-18, 2018-19 et 2019-20. Les objectifs de performance reposaient : i) pour 25% un objectif de TSR relatif ; ii) pour 25% un objectif de chiffre d'affaires cumulé ; iii) pour 25% un objectif lié au plan d'économies de coûts « LEAP 1 » annoncé en février 2017 ; iv) pour 25% un objectif de Cash-flow libre discrétionnaire cumulé tel que défini par le Groupe.

Le Conseil d'administration en date du 30 juillet 2020 a décidé de l'attribution fictive définitive de 18 080 actions (représentant un montant de 167 532 euros) à M. Belmer, de 11 321 actions (représentant un montant de 104 898 euros) à M. Azibert et de 2 559 actions (représentant un montant de 23 714 euros) à M. Leroy, soit un taux d'atteinte des objectifs de performance de 49,8%.

Sous réserve du vote de l'Assemblée Générale, le paiement des sommes en numéraire correspondant aux actions attribuées fictivement interviendra au plus tard le 1er décembre 2020.

#### **Rétribution (jetons de présence)**

Le montant de la rétribution due pour l'exercice 2019-20 à M. Dominique D'Hinnin en tant que Président non-exécutif du Conseil d'Administration ressort à 225 000 euros.

Le montant de la rétribution due pour l'exercice 2019-20 à M. Rodolphe Belmer en tant qu'administrateur ressort à 43 000 euros.



## À propos d'Eutelsat Communications

Créée en 1977, Eutelsat Communications est l'un des plus grands opérateurs de satellites au monde. Grâce à sa flotte mondiale de satellites et à ses infrastructures au sol, Eutelsat permet à ses clients des secteurs Vidéo, Données, Services aux gouvernements et Connectivité Fixe et Mobile d'établir des liaisons efficaces à destination de leurs propres clients, où qu'ils se trouvent. Eutelsat diffuse près de 7 000 chaînes, opérées par les plus grands groupes de télévision, touchant une audience d'un milliard de téléspectateurs équipés pour la réception satellite ou connectés aux réseaux terrestres. Basée à Paris, Eutelsat s'appuie sur un réseau mondial de bureaux et de téléports. Ses équipes, constituées de mille collaborateurs originaires de 46 pays, s'engagent au quotidien pour offrir la meilleure qualité de service. Eutelsat Communications est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) sous le symbole ETL.

Pour en savoir plus sur Eutelsat, consultez [www.eutelsat.com](http://www.eutelsat.com)

### ■ Presse

Joanna Darlington

Tél : +33 1 53 98 31 07

[jdarlington@eutelsat.com](mailto:jdarlington@eutelsat.com)

### ■ Investisseurs

Joanna Darlington

Tél : +33 1 53 98 31 07

[jdarlington@eutelsat.com](mailto:jdarlington@eutelsat.com)

Cédric Pugni

Tél : +33 1 53 98 31 54

[cpugni@eutelsat.com](mailto:cpugni@eutelsat.com)